

# BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH  
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

## ZOOM : JORDANIE - DIAGNOSTIC DU MARCHÉ DU TRAVAIL À L'AUBE D'UN DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

**Au cœur d'une situation régionale dégradée, la Jordanie fait face à des vulnérabilités internes, à l'image d'un marché du travail sous tension et marqué par les inégalités.**

Si le taux de chômage des Jordaniens suit depuis 2021 une courbe décroissante (-11%), il demeure élevé (21,3% au T1 2025) et touche inégalement la population, majoritairement les femmes (31,2%) et les jeunes (45,2%). Avec un taux de 9,7%, le chômage des non-Jordaniens – 40% des actifs – est en revanche maîtrisé, induisant à la baisse celui de la population totale (16,6% au T1 2025).

**LE CHIFFRE À RETENIR**

**45 %**

**SALARIÉS DANS LE SECTEUR  
INFORMEL**

**La croissance, atone depuis plusieurs années (+2% par an environ), ne favorise pas la création d'emplois.** Portée par les investissements étrangers et de grands projets, elle génère essentiellement une demande en capital plutôt qu'en main-d'œuvre. Le faible dynamisme du marché résulte par ailleurs du décalage entre l'offre et la demande : plus qu'un manque d'emplois, il existe surtout un déficit d'offres adaptées aux compétences de la main-d'œuvre disponible. Paradoxalement, le chômage touche surtout les personnes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à une licence, avec un taux de 25,1% au T1 2025

**De surcroît, la segmentation du travail et l'importante imperméabilité entre les secteurs empêchent une allocation optimale du capital humain.** Cette segmentation repose sur la nationalité, le genre, le secteur ou encore le statut juridique. Par exemple, le secteur privé est traditionnellement occupé par les Jordaniens d'origine palestinienne, tandis que les Transjordaniens – jordaniens d'origine tribale et bédouine de l'est du Jourdain – occupent les postes du secteur public. Mais la capacité d'absorption de ce dernier est limitée par des contraintes budgétaires, incitant les acteurs à se tourner vers le privé, intensifiant ainsi la concurrence.

**Le secteur informel est toujours attractif, notamment chez les non-Jordaniens (78% des salariés), malgré la revalorisation des salaires en janvier 2025.** Les implications économiques et fiscales de la croissance de l'informel (45% des salariés) posent également des défis, car les travailleurs concernés contribuent peu ou pas aux prélèvements fiscaux et sociaux, bénéficiant toutefois des services publics subventionnés (électricité, eau, gaz et produits de première nécessité). Des réformes comme la simplification des procédures de délivrance de permis de travail, ou encore la réduction des cotisations sociales pour les entreprises doivent à cet égard participer à renforcer le secteur formel.

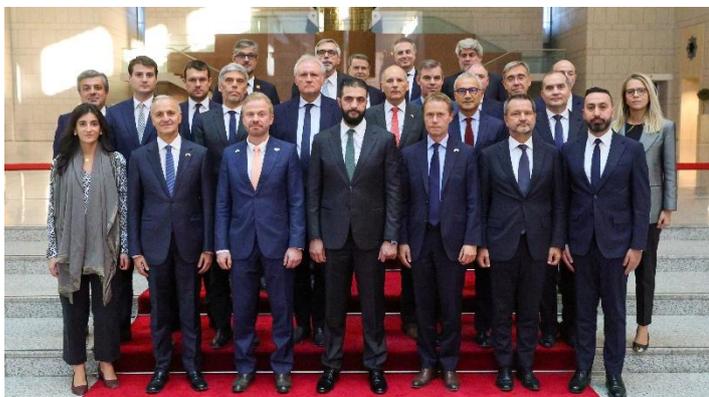
**La source des tensions est également démographique.** Alors qu'un quart de la population est âgée de moins de 14 ans, les prévisions tablent sur une population de 16,8 M d'habitants d'ici 2040 (contre 11,9 M aujourd'hui). Certes, le changement de régime en Syrie conduit à un retour des réfugiés, mais il sera progressif et, alors que les craintes s'intensifient dans le Royaume sur la situation en Cisjordanie, le marché du travail ne semble pas à ce jour en mesure d'absorber un nouveau choc migratoire. Les autorités se doivent donc d'accélérer les réformes structurelles afin notamment d'améliorer l'environnement des affaires.

Service Économique d'Amman

## RÉGION

### RETOUR SUR LES MISSIONS D'ENTREPRISES DU MEDEF INTERNATIONAL À DAMAS ET BEYROUTH (DU 29 SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025)

Le MEDEF International, avec l'appui du service économique régional de Beyrouth, a conduit deux délégations d'une quarantaine d'entreprises au Liban et en Syrie, premières missions de ce type depuis respectivement 4 et plus de 15 ans. Elles traduisent l'intérêt des entreprises françaises pour les opportunités liées à la stabilisation économique dans la région.



#### À BEYROUTH (29-30 SEPTEMBRE)

La délégation a rencontré les plus hautes autorités libanaises : président, Premier ministre, ministres des Finances, de l'Économie, de l'Énergie, de l'Industrie, de l'Intelligence artificielle et Gouverneur de la Banque du Liban ainsi que des entreprises locales innovantes. Les discussions ont porté sur la réforme bancaire, la relance économique, ainsi que le rôle du Liban comme plateforme régionale, notamment dans la tech et l'industrie (visite du Beirut Digital District, incubateur de pépites locales et de Multilane, fabricant de câbles de transmission de données à très haute vitesse). Un accord FEXTE entre l'AFD et EDF a été signé pour soutenir le schéma directeur de l'électricité.

La visite du port de Beyrouth, accompagnée du ministre libanais des Transports et des Travaux Publics a également permis de rappeler l'étude financée par la France sur le traitement des déchets issus de l'explosion du 4 août 2020.

#### À DAMAS (1<sup>ER</sup> OCTOBRE)

Joseph Dakkak, directeur général de CMA CGM au Liban, a conduit à Damas la plus importante délégation occidentale depuis la prise de fonctions des nouvelles autorités syriennes.

Les ministres syriens ont présenté aux entreprises françaises les grands projets visant à soutenir la reconstruction du pays, qui ont ensuite été reçues au palais présidentiel par Ahmed Al-Chaaraa, président intérimaire des autorités syriennes de transition. La qualité des échanges et l'accueil réservé à la délégation traduisent la volonté syrienne de renforcer la coopération avec la France.

Ces deux missions ont bénéficié d'une couverture médiatique très positive dans la presse locale.

## ÉGYPTE

### 1. L'ÉGYPTE ACTUALISE SON PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le programme de développement de l'industrie automobile (AIDP) est un dispositif lancé pour soutenir la production locale et renforcer la compétitivité du secteur égyptien. Il a été [mis à jour](#) le 1<sup>er</sup> juillet afin de stimuler la production locale et l'attractivité du secteur. Les nouvelles dispositions fixent des seuils minimaux annuels (10 000 véhicules thermiques, 1 000 électriques), introduisent des exigences progressives de contenu local (20% pour les véhicules thermiques, 10% pour les électriques), et plafonnent le prix des modèles éligibles à 1,25 M EGP. Le dispositif prévoit également des incitations fiscales et douanières renforcées, avec un budget dédié de 1,5 Md EGP en 2024/2025 pour soutenir la localisation des chaînes de valeur.

### 2. PORT-SAÏD DANS LE TOP 3 MONDIAL DES PORTS À CONTENEURS

Selon le [classement mondial de performance portuaire](#) publié par la Banque mondiale et S&P Global, Port-Saïd s'impose comme l'un des ports à conteneurs les plus performants au monde. Il figure désormais au 3<sup>ème</sup> rang mondial, derrière Yangshan et Fuzhou en Chine, et au 1<sup>er</sup> rang régional en 2024, après avoir été l'un des ports ayant enregistré la plus forte progression entre 2020 et 2024. Cette montée en puissance s'inscrit dans une amélioration plus large du secteur logistique égyptien, le pays se classant 57<sup>ème</sup> sur 139 dans l'Indice de performance 2023 de la Banque mondiale. Cette progression est notamment attribuée à l'implication croissante du secteur privé dans la gestion et l'expansion des infrastructures portuaires, sous forme de Partenariats Public-Privé. Par ailleurs, une extension majeure du terminal à conteneurs du canal de Suez (SCCT), en cours à East Port-Saïd et financée par un prêt de la Société financière internationale (IFI), devrait permettre d'accroître la capacité de 2,1 M d'EVP à 6,6 M d'EVP. D'autres ports égyptiens progressent également au

classement 2024 : Dekheila (190<sup>ème</sup> rang, en progression de 151 places) et Damiette (245<sup>ème</sup> rang, +142). Aïn Sokhna et Alexandrie reculent toutefois (respectivement 217<sup>ème</sup> et 247<sup>ème</sup>).

### **3. CROISSANCE DU PIB (+4,39%) EN 2024/2025**

Après avoir atteint 2,4% durant l'exercice 2023/24, la croissance du PIB égyptien s'établit à 4,39% au cours de l'exercice 2024/25, selon le [ministère de la Planification et du Développement économique](#), soit un niveau supérieur aux prévisions du FMI (4%). En particulier, le taux de croissance s'est élevé à 5,03% au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice 2023/24, un niveau trimestriel inédit depuis environ 3 ans. Cette expansion économique, intervenue malgré les perturbations régionales et mondiales et la contraction des recettes du Canal de Suez, a été principalement portée par la croissance de l'activité des secteurs du tourisme (+19,3% sur l'année), de l'industrie manufacturière hors hydrocarbures (+18,8%) et des technologies de l'information et de la communication (+14,6%).

### **4. ÉMISSION SOUVERAINE DE 1,5 MD\$ DE SUKUK**

Le 1<sup>er</sup> octobre, l'Égypte a [annoncé](#) une émission souveraine de sukuk (instrument obligatoire islamique) en deux tranches pour un montant total de 1,5 Md USD, avec des maturités de trois et sept ans. L'émission aura lieu le 7 octobre. La première tranche portera sur 700 M USD (6,375% de rendement indicatif) à échéance 2029, et la seconde de 800 M USD (7,950% de rendement indicatif) à échéance 2032. Il s'agit de la troisième émission souveraine de sukuk réalisée par l'Égypte, après celle d'1 Md USD en juin 2025 et une première opération en 2023. D'autres émissions de dette internationale sont prévues, dont 3 à 4 Mds USD d'obligations internationales au cours de l'exercice 2025/26.

### **5. L'ÉGYPTÉ RENÉGOCIE SES CONCESSIONS PÉTROLIÈRES POUR STIMULER LES INVESTISSEMENTS**

Le ministère du Pétrole égyptien a engagé des discussions avec plusieurs compagnies européennes (Energean, Capricorn et Pharos) pour consolider leurs concessions et réviser les conditions contractuelles, dans un contexte marqué par le recul de la production pétrolière, tombée à 508 000 b/j en juillet, et la hausse de la production gazière (+2 % en juillet à 4,18 Gcf/j). Malgré ce léger rebond, la production gazière demeure à des niveaux particulièrement bas. Le gouvernement mise sur de nouveaux accords pour relancer l'investissement sur l'exploration et la production, à l'image des précédentes conventions

conclues avec Apache (États-Unis) et Dana Gas (Émirats arabes unis), qui avaient obtenu une revalorisation du prix du gaz et relancé leurs forages. Le secteur privé reste toutefois réticent face aux poids des arriérés de l'État vis-à-vis des opérateurs étrangers, qui freinent les engagements financiers – estimé entre 3 et 4 Mds USD en début d'année 2025 par le FMI (cf. revue [MEES](#) n° 39 du 29 septembre 2025).

## **IRAK**

### **1. ACCORD ET REPRISE DES EXPORTATIONS DE PÉTROLE DE LA RÉGION AUTONOME DU KURDISTAN**

Le gouvernement fédéral, le gouvernement régional du Kurdistan (GRK) et la majorité des opérateurs pétroliers de la région autonome du Kurdistan (RAK) ont conclu, le 25 septembre, un accord tripartite provisoire sur la question du pétrole kurde. Conclu pour une durée de trente jours, cet accord sera automatiquement renouvelé jusqu'au 31 décembre 2025. Les prérogatives en matière d'exportation de pétrole faisaient l'objet d'un différend aigu entre les gouvernements de Bagdad et du GRK depuis la fermeture de l'oléoduc d'exportation vers la Turquie en mars 2023, entraînant une baisse sensible des ressources financières de la RAK. Selon les termes de l'accord, le GRK s'est engagé à livrer une quantité de 230 000 b/j à la SOMO (*State Oil Marketing Organization*), compagnie nationale chargée de la distribution de produits pétroliers en Irak. Par ailleurs, 50 000 b/j seront consacrés à la consommation locale, dont le GRK assumera les coûts de production et de transport. Les recettes issues de la vente des produits pétroliers raffinés seront transférées à Bagdad, après déduction de ces charges. En contrepartie, le ministère irakien des Finances versera au GRK une avance de 16 USD par baril pour couvrir les coûts de production et de transport des opérateurs, conformément à l'amendement budgétaire adopté en février par le Parlement irakien. Le producteur norvégien DNO, qui n'a pas souhaité signer l'accord, commercialisera la part de la production qui lui revient dans le cadre de son contrat de partage de production avec le GRK auprès des raffineurs de la RAK (30 000 b/j). Cet accord garantirait le respect des contrats signés entre les opérateurs pétroliers (IOC) et le GRK mais ne traiterait pas directement des arriérés de paiement du gouvernement régional du Kurdistan, estimés à environ 3 à 5 Mds USD sur la période octobre 2022 à mars 2023. Les exportations de pétrole kurde vers la Turquie ont repris le 27 septembre après plus de deux ans d'interruption et le premier paiement par Bagdad au GRK et aux IOC

correspondant à la valeur commerciale du pétrole exporté est attendu à la mi-décembre.

## **2. PREMIER FORUM POUR L'INVESTISSEMENT EN IRAK**

Le Premier ministre al-Soudani a inauguré le 27 septembre 2025 à Bagdad le premier forum dédié à l'investissement en Irak. Organisé sur deux jours, ce forum s'adressait aux investisseurs internationaux intéressés par le marché irakien dans tous les secteurs avec, dans une logique d'encouragement à la diversification de l'économie irakienne, un accent mis sur les activités non-pétrolières telles que l'énergie, les infrastructures, le tourisme, l'agriculture ou les nouvelles technologies. Un panel a par ailleurs été consacré au développement du secteur financier privé formel. Le forum aurait attiré environ 600 entreprises et investisseurs en provenance de 32 pays différents.

## **3. LA PRODUCTION NATIONALE DE BLÉ ESTIMÉE À 4,5 MILLIONS DE TONNES EN 2025**

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production de blé de l'Irak (hors région autonome du Kurdistan) pour la campagne 2025, achevée en juillet, est estimée à 4,5 millions de tonnes, soit un niveau dans la moyenne des années précédentes. Sur la période 2020-2024, la production annuelle moyenne s'établit à 4,54 millions de tonnes. Ce niveau de production est cependant en retrait de -14% par rapport au record de 2024 (5,2 millions de tonnes). Le déficit de précipitations en 2025 explique cette contre-performance malgré le développement des systèmes d'irrigation largement subventionnés par le gouvernement. La production de blé de la région autonome du Kurdistan devrait être stable par rapport à la campagne de 2024 à près de 700 000 tonnes. Les besoins en importations au niveau national pour l'année 2025/2026 sont estimés à 2,4 millions de tonnes.

# **IRAN**

## **1. EFFONDREMENT HISTORIQUE DU RIAL SUITE AU RETOUR DES SANCTIONS DE L'ONU**

Les sanctions de l'ONU contre l'Iran ont été rétablies automatiquement le 27 septembre, après l'activation du mécanisme de « snapback » par les E3 (France, Royaume-Uni, Allemagne). Cette réactivation rétablit six résolutions onusiennes, incluant l'embargo sur les armes, des restrictions financières et des sanctions sur les programmes nucléaire et balistique. L'effet sur les marchés a été immédiat : le rial s'est effondré dans les heures précédant l'entrée en vigueur et atteint son plus bas historique le 2 octobre à 1 \$ = 1 118 000 IRR –

soit une baisse de près de 20% en l'espace d'un mois. Les plateformes rendant compte de ces mouvements, telle Bonbast.com, rapportent une « activité de change très limitée en raison des fluctuations » et une paralysie partielle du Grand Bazar de Téhéran. Néanmoins, cette dépréciation du rial a sans doute été limitée par des mesures d'urgence prises par la BCI : **i)** instauration d'un plafond d'achat annuel de cryptomonnaies fixé à 5 000 \$, avec une limite de possession de 10 000 \$ ; **ii)** injection de devises sur le marché des changes dès l'entrée en vigueur du « snapback », pour une valeur de 500 M \$ selon une partie de la presse.

## **2. L'INFLATION ATTEINT SON PLUS HAUT NIVEAU EN 28 MOIS**

Selon le Centre national des statistiques (CNS) d'Iran, l'inflation à fin Shahrivar 1404 (21 août – 20 septembre 2025) a atteint 37,5% en moyenne annuelle et 45,3% en glissement annuel, soit son plus haut niveau sur les 28 derniers mois. En glissement annuel, les hausses les plus marquées concernent les produits essentiels, au premier rang desquels l'alimentation (+57,9%) avec des produits de base particulièrement affectés, dont le pain (+94,3%) et le riz (+80%). Enfin, il n'est pas anodin de relever que ce niveau record d'inflation est atteint alors que, pour la première fois depuis 12 trimestres, le CNS a indiqué que le PIB iranien s'était contracté de 1% à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 1404 (fin juin 2025).

## **3. ACCORD IRANO-RUSSE SUR LE NUCLÉAIRE CIVIL**

En déplacement à Moscou **Mohammad Eslami**, Vice-président de la République islamique pour les affaires énergétiques et président de l'OEAI (Organisation de l'Énergie Atomique d'Iran) a rencontré ses homologues russes afin de négocier un accord sur la construction de 8 centrales nucléaires en Iran, dont 4 à Bouchehr [*nouveaux réacteurs*]. Selon M. Eslami, il reste à finaliser cet accord et à commencer les travaux dont les sites ont déjà été placés en réserve. M. Eslami a par ailleurs de nouveau critiqué l'Union européenne. Il a enfin précisé que « dès lors que l'Agence (AIEA) agira à nouveau avec professionnalisme et impartialité, Téhéran sera prêt à reprendre les coopérations dans le cadre des accords précédents ».

# **ISRAËL**

## **1. LA KNESSET APPROUVE UNE AUGMENTATION DE 9 MDS\$ DU BUDGET 2025**

Le Parlement a approuvé en troisième lecture, par 55 voix contre 50, une rallonge budgétaire de plus de 30 Mds ILS au budget 2025, destinée presque exclusivement aux dépenses de défense liées à la

guerre. Sur cette somme, environ 28,8 Mds ILS iront directement au ministère de la Défense, le reste à l'Institut national d'assurance, à des dépenses sécuritaires connexes et au paiement d'intérêts, ainsi qu'environ 1,6 M ILS pour l'aide humanitaire à Gaza. Le financement proviendra d'un prélèvement transversal sur les budgets ministériels, avec en outre le gel de 481 M ILS initialement destinés aux enseignants ultra-orthodoxes et une coupe de 3,35% dans les budgets des ministères à partir de 2026. Le ministre des Finances Bezalel Smotrich a insisté à plusieurs reprises sur le caractère strictement militaire et non partisan de cette rallonge. Le vote s'est tenu dans un contexte politique fragile, marqué par la sortie des partis Judaïsme unifié de la Torah (UTJ) et Shas du gouvernement à la suite des tensions sur la loi de conscription des haredim. Si UTJ a annoncé voter contre, Shas a choisi de soutenir le budget au nom des « besoins vitaux de la guerre » (munitions, salaires des réservistes). Cette adoption, qui porte le déficit prévisionnel cette année de 4,9% à 5,2% du PIB, intervient alors que les discussions sur le budget 2026 restent bloquées ; faute d'accord d'ici au mois de mars, le pays pourrait se trouver confronté à une impasse menant à une dissolution anticipée de la Knesset et à des élections générales à l'été 2026.

## **2. ISRAËL ENCAISSE PRÈS DE 300 M\$ DE REDEVANCES GAZIÈRES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2025**

Au premier semestre 2025, les revenus de l'État issus des redevances sur le gaz naturel, les ressources minérales et diverses taxes se sont élevés à environ 980 M ILS (295 M USD), en baisse de 16,6% par rapport à la même période de 2024. Cette diminution résulte principalement de l'arrêt temporaire de la production dans les gisements Léviathan et Karish durant la guerre Israël - Iran, de travaux de maintenance en mai et de la baisse du taux de change du dollar. Les redevances provenant du gaz naturel représentent l'essentiel des revenus, soit 967 M ILS, dont plus de la moitié tirée des exportations. Gisement par gisement, les revenus atteignent 409 M ILS pour Léviathan (-18,8% en g.a.), 370 M ILS pour Tamar (-3,2% en g.a.) et 189 M ILS pour Karish (-23,9% en g.a.). Les redevances minières, très marginales, s'élèvent à 10,3 M ILS, et celles liées à d'autres ressources à 2,6 M ILS. Le ministère de l'Énergie prévoit néanmoins que les recettes totales dépasseront 2 Mds ILS sur l'ensemble de l'année. Pour rappel, ces revenus proviennent de trois canaux : les redevances légales de 12,5% collectées par le ministère de l'Énergie, l'impôt sur les sociétés à 23% prélevé par l'administration fiscale et l'impôt sur les profits exceptionnels (dit « taxe Sheshinski ») de 20 à 46,8%, versé au « Fonds pour les citoyens d'Israël » géré par la Banque d'Israël.

## **3. LA BANQUE D'ISRAËL RÉVISE À LA BAISSSE SES PRÉVISIONS DE CROISSANCE**

La Banque d'Israël a maintenu son taux directeur à 4,5% pour la 14<sup>ème</sup> fois consécutive, citant un contexte de forte incertitude géopolitique lié à la poursuite de la guerre à Gaza et aux tensions internationales envers Israël, tout en soulignant la résilience de l'économie israélienne. La Banque a révisé ses prévisions macroéconomiques, abaissant la croissance du PIB pour 2025 de 3,3% à 2,5%, tout en relevant légèrement celle de 2026, de 4,6% à 4,7%. L'inflation est attendue à 3% en 2025, puis à 2,2% en 2026, tandis que le déficit budgétaire devrait s'élever à 5,15% du PIB en 2025 et 4,3% en 2026, le ratio dette/PIB restant stable à 71%.

## **JORDANIE**

### **1. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE SUR LES 7 PREMIERS MOIS DE 2025**

Selon le ministère jordanien des Finances, les recettes domestiques ont augmenté de +4,3% en glissement annuel (g.a.) au cours des 7 premiers mois de 2025, pour atteindre 5,5 Mds JOD (7 Mds USD). Cette hausse est liée à une augmentation des recettes fiscales (+139,6 M JOD, soit 196,9 M USD) et non-fiscales (+87 M JOD, soit 122,7 M USD). La hausse des revenus fiscaux – qui représentent 74% des recettes domestiques – est principalement due à la croissance des taxes sur les biens et services (+8,1% en g.a.). Au cours de la même période, les dépenses totales du Royaume ont atteint 6,8 Mds JOD (9 Mds USD) (+6,4% en g.a.), résultat principalement d'une hausse des dépenses courantes (+5,6% en g.a.) et de capital (+15,9% en g.a.). Le déficit budgétaire (dons inclus) s'est par conséquent creusé de 300 M JOD supplémentaires (+ 423 M USD) par rapport à janvier-juillet 2024. Enfin, la dette (hors dette détenue par le Fonds d'investissement de la Sécurité sociale, SSIF) a atteint 90,9% du PIB fin juillet 2025, contre 90,2% à la fin de l'année 2024.

### **2. BAISSSES DES SUBVENTIONS ÉTRANGÈRES**

Le rapport mensuel du ministère des Finances révèle un déclin de -63% des dons étrangers reçus par la Jordanie sur les 7 premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024. Évalués à 29 M JOD (40,9 M USD) pour janvier-juillet 2025, les dons enregistrent une baisse de 49 M JOD (69 M USD) par rapport à la même période en 2024. Pour mémoire, le budget 2025 prévoit 734 M JOD (1 Md USD) de dons étrangers, soit 10 M de plus que dans le budget 2024.

### **3. HAUSSE DES REVENUS DU TOURISME EN AOÛT 2025**

Les données préliminaires de la Banque centrale de Jordanie (BCJ) indiquent une hausse des revenus du tourisme en août 2025 de +2,6% en g.a., atteignant 932 M USD. Cela confirme une hausse des revenus sur les 8 premiers mois de 2025 à 5,3 Mds USD (+7,5% en g.a.), en comparaison du déclin enregistré sur la même période en 2024 (-3,7%). Cette croissance est également illustrée par l'enregistrement de 1,1 M de passagers à l'aéroport international Queen Alia (QAIA) en août 2025 (+12,2% en g.a), incluant les expatriés.

### **4. ACCÉLÉRATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA SYRIE**

Selon les données du département des statistiques (DoS), les exportations à destination de la Syrie se sont élevées à 130 M JOD (183 M USD) entre janvier et juillet 2025, contre 26 M JOD (36 M USD) sur la même période en 2024, soit une hausse de l'ordre de +400% en g.a. Pour rappel, en 2023, la Syrie ne représentait que 0,8% des exportations totales de la Jordanie. Les importations en provenance de la Syrie vers la Jordanie ont quant à elles atteint 62 M JOD (87 M USD) sur la même période, soit une hausse de +100% en g.a. La coopération entre les deux pays a également été récemment marquée par le lancement d'une plateforme conjointe sur la gestion équitable des ressources en eau partagées.

## **LIBAN**

### **1. LE PARLEMENT AMENDE LA LOI PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ AFIN DE LA RENDRE PLUS FAVORABLE AUX ENTREPRISES**

Le Parlement a adopté le 29 septembre des amendements à la loi sur les partenariats public-privé (PPP), qui avait été adoptée en 2017 et jamais mise en œuvre. Les amendements visent notamment à élargir le champ des marchés couverts par les PPP ; à autoriser les entreprises privées à collecter les redevances (une prérogative jusqu'ici réservé à l'État) ; ou encore à permettre aux investisseurs de mettre en gage (nantissement) leurs actions notamment pour contracter des prêts. L'une des premières opportunités de PPP, mise en avant par le gouvernement, serait le projet de réhabilitation de l'aéroport de Qleiat situé dans le nord du pays.

## **SYRIE**

### **1. REPRISE EN VUE DU PROJET DU CHEMIN DE FER DU HEJAZ**

Le 23 septembre, le ministre turc des transports et infrastructures a annoncé dans un communiqué qu'un accord tripartite entre la Turquie, la Syrie et la Jordanie avait été trouvé pour la reprise du projet de

chemin de fer du Hejaz. La Turquie accepte ainsi de financer la reconstruction du tronçon final de 30 kilomètres entre Damas (al-Qadam) et la frontière syro-jordanienne. Cette annonce fait suite à une rencontre technique des représentants des ministères des trois pays le 11 septembre dernier, à Amman. De son côté, la Jordanie devrait prendre en charge la réparation et la mise en opération des locomotives syriennes.

Le projet, qui permettrait de relier Médine à Damas et, au-delà, à Istanbul (sous réserve de la construction d'un chemin de fer qui n'a jamais été créé, du fait du déclenchement de la Première Guerre mondiale), pourrait représenter des gains significatifs pour les trois pays ainsi que pour l'Arabie saoudite, en facilitant le transport de biens à un moindre coût dans la région. Il pourrait également permettre à la Syrie d'assumer le rôle de plateforme commerciale.

### **2. L'ARABIE SAOUDITE ET LE QATAR PRENNENT EN CHARGE LES TRAITEMENTS D'UNE PARTIE DES FONCTIONNAIRES SYRIENS**

Le 24 septembre, l'Arabie saoudite (*Saudi Fund for Development*) et le Qatar (*Qatar Fund for Development*) ont signé un accord prévoyant une contribution de 89 M USD pour couvrir les salaires et traitements des fonctionnaires syriens. Mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement, ce financement est prévu pour trois mois et s'inscrit dans différentes initiatives permettant de soutenir les conditions de vie dans les secteurs notamment de la protection sociale, assurant la continuité de certains services de base. Une aide précédente du gouvernement qatari, annoncée en mai 2025, avait reçu une exemption de sanctions américaines pour financer les traitements dans les secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que pour certaines retraites.

## **TERRITOIRES PALESTINIENS**

### **1. POURSUITE DE LA CONTRACTION DE L'ÉCONOMIE PALESTINIENNE AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2025 PAR RAPPORT À 2023**

D'après les données du Bureau central des statistiques palestiniennes (PCBS), l'économie palestinienne a continué à se contracter au deuxième trimestre 2025, relativement à la même période en 2023. Même si le PIB palestinien est en hausse de 4,7% par rapport au deuxième trimestre 2024, la contraction par rapport à la période avant le 7 octobre 2023 est ainsi de 31%. La baisse est sensible surtout dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et du commerce. Le PIB s'établit à 2,8 Mds USD en Cisjordanie et 82 M USD à

Gaza. À prix constants, le PIB par habitant dans les territoires palestiniens est en moyenne de 531 USD.

## 2. LA BEI ACCORDE UN PRÊT POUR SOUTENIR LE SECTEUR PRIVÉ PALESTINIEN

La Banque européenne d'investissement (BEI) et l'Autorité monétaire palestinienne ont signé, lors de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, un accord de prêt de 400 M EUR pour soutenir le secteur privé palestinien et renforcer sa résilience face aux difficultés économiques. La cérémonie s'est tenue en présence de la commissaire européenne pour la Méditerranée, Dobranka Suica, et de l'ambassadeur palestinien auprès de l'ONU, Riyad Mansour.

Ce financement sera distribué via les banques locales pour faciliter l'accès au crédit des micro, petites et moyennes entreprises, pilier de l'économie nationale et source essentielle d'emplois. Il s'inscrit dans le programme européen global pour la résilience et la reprise en Palestine, doté de 1,6 Md EUR pour 2025-2027.

Les responsables de la BEI et de l'Autorité monétaire ont souligné que le prêt permettra de préserver les emplois, de soutenir la croissance durable et de renforcer la stabilité économique, tout en répondant aux impacts du conflit sur le tissu économique palestinien.

## PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 <sup>E</sup>	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 <sup>E</sup>	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 <sup>E</sup>	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 <sup>E</sup>	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 <sup>E</sup>	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	2,0	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	50,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

\* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

**A1** TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

**LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

**RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH**

**RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH**

**POUR VOUS ABONNER : [beyrouth@dgtrésor.gouv.fr](mailto:beyrouth@dgtrésor.gouv.fr)**